

VILLERS *infos*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLERS-MARMERY

n° 11 - Juin 1998



MUSIQUE EN FÊTE !

L'ensemble de Trombones et de Tubas du Conservatoire National de Région de Reims regroupe environ une vingtaine d'élèves et d'anciens élèves de la classe de Trombone-Tuba. Il a été créé à l'origine par M. Amédé GRIVILLER qui fut professeur titulaire de la la classe pendant plus de trente ans.

Il a pour but premier de faire connaître ces instruments très importants dans les orchestres, que beaucoup d'auditeurs découvrent souvent lors des concerts, mais aussi de promouvoir la musique en grand ensemble, ce qui ne peut que renforcer le prestige de l'enseignement donné dans cette classe du Conservatoire de Région de Reims.

Son répertoire, est vaste puisqu'il s'étend du 17^e siècle à nos jours, en laissant une place au Jazz.

Cette formation de grande valeur se produit régulièrement dans toute la région Champagne-Ardenne. La direction musicale est assurée conjointement par Marc LEFÈVRE et Rudy SAUVAGE.

Marc LEFÈVRE assure la direction depuis dix ans. Il est professeur titulaire de la classe de Tuba de Reims et Tuba Contrebasse solo à l'orchestre de la Garde Républicaine à Paris.

Rudy SAUVAGE l'a rejoint à la direction depuis cinq ans tout en assurant conjointement les solos dans l'Ensemble. Il est professeur titulaire de la classe de Trombone de Reims et Trombone solo de l'orchestre de la Garde Républicaine à Paris.

VENEZ LES ECOUTER SAMEDI 20 JUIN - 20h30 - ÉGLISE DE VILLERS.

INFOS MAIRIE



DON DU SANG

"Monsieur le Maire, nous vous remercions vivement du soutien que vous nous apportez régulièrement en mobilisant les volontaires et en leur permettant ce geste de solidarité que représente le don du sang. Au cours de la dernière collecte organisée le 17 mars de 16h30 à 19h, notre équipe a accueilli 32 donateurs auxquels nous adressons nos sincères remerciements..."

Mme LEGRAND-GESLIN

SOMMAIRE

Infos Mairie	p. 1
Musique en fête !	p. 1
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 09/04/98	p. 2
• Réunion du 09/03/98	p. 2
• Qualité de l'eau	p. 4/5
• Village fleuri	p. 5
• Fête patronale	p. 5
• Nuisances	p. 5
• Conférence du 17/04/98	p. 5
État Civil	p. 2
Mots Croisés.....	p. 10
Le coin des associations :	
• Les Sapeurs Pompiers	p. 8
• Le Centre de Loisirs	p. 8
• L'A.S.V.M.	p. 8
• L'A.S.A.	p. 9
La boîte à idées	p. 10
Connaissance du patrimoine :	
• Combien étaient-ils ?	p. 6/7
• L'Abbé Jean Paramelle.....	p. 11
Image du passé	p. 12
Calendrier.....	p. 12
En bref.....	p. 12
Les monstres	p. 12
Solution des Mots Croisés	p. 12

**La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.
Téléphone et télécopie : 03 26 97 92 68 - Site WEB sur <http://www.chez.com/rfernand/>**

LE CONSEIL VOUS INFORME

• RÉUNION DU CONSEIL DU 9 AVRIL 1998

Le CONSEIL MUNICIPAL, après étude et délibération :

- Vote et approuve le budget primitif 1998

SERVICE DES EAUX : Fonctionnement : 360 000

Investissement : 85 496

COMPTE LOTISSEMENT : Fonctionnement : 91 220

Investissement : 258 189

COMMUNE : Fonctionnement : 2 041 004 Investissement : 964 990

-Accepte la variation des taux de façon suivante : Produit fiscal : 1 395 172 F.

TAXE D'HABITATION : 19.50 % identique au taux 1997

FONCIER BÂTI : 25.05 % identique au taux 1997

FONCIER NON BÂTI : 18.37 % identique au taux 1997

TAXE PROFESSIONNELLE : 20.25 % au lieu de 22.25 % en 1997

- Fixe le prix du m³ d'eau à 4.30 F pour le relevé de Juin 1998

- Reconduit l'indemnité de chauffage à 2 000 F. allouée à la gérante postale pour le chauffage du bureau de poste.

- Accepte l'adhésion de la Commune d'AUMÉNANCOURT au SIVOM DE LA RÉGION DE VERZY pour la vocation "Collecte des Ordures ménagères".

- Décide d'appliquer le tarif en vigueur pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par FRANCE TÉLÉ-COM.

- Décide la réorganisation des Commissions. Il est décidé de faire appel à des personnes bénévoles dans la Commune pour assister la Commission des Fêtes.

- Prend connaissance que le projet de convention avec la POSTE concernant la gestion de l'agence postale est remis en question dans le cadre du contrat de plan.

- Invite le Maire à étudier la renégociation du prêt contracté pour l'aménagement hydraulique des oies.

ÉTAT CIVIL

(du 05/02/98 au 18/05/98)

• Décès

M. Yvan HUSSON, le 28/03/98

Mme Berthe BERLAND,
veuve BRASSART, le 29/04/98

• Naissances

Léa BLANDIN, le 14/04/98

Composition des commissions réorganisées :

FINANCES

DEVAVRY JEAN-CLAUDE Vice-Président

LONGIS LAURENT

HAUTEM DOMINIQUE

FERNANDEZ RICHARD

MICK DOMINIQUE

CHARPENTIER MONIQUE

FÊTES

FERNANDEZ RICHARD Vice-Président

BOQUET CLAUDE

MICK DOMINIQUE

LONCLE DANIEL

PUJOS OLIVIER

EAU - ASSAINISSEMENT

MARCHAND FERNAND Vice-Président

MARGAINE BERNARD

LONCLE DANIEL

MICK DOMINIQUE

PERMIS DE CONSTRUIRE

HAUTEM DOMINIQUE Vice-Président

DEVAVRY JEAN-CLAUDE

LONGIS LAURENT

VOIRIE -CHEMINS

LONGIS LAURENT Vice-Président

MICK DOMINIQUE

BOUTILLET GASTON

LONCLE DANIEL

MARGAINE BERNARD

SAPEURS POMPIERS

MARGAINE BERNARD Vice-Président

LONCLE DANIEL

MICK DOMINIQUE

BÂTIMENTS COMMUNAUX

HAUTEM DOMINIQUE Vice-Président

BOUTILLET GASTON

ROTHIER DIDIER

MARGAINE BERNARD

CIMETIÈRE

HAUTEM DOMINIQUE Vice-Président

ROTHIER DIDIER

DAYER GASTON

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

ENVIRONNEMENT - DÉCHARGE - PLACES VAGUES

FERNANDEZ RICHARD Vice-Président
CHARPENTIER MONIQUE
ROTHIER DIDIER
MARGAINE BERNARD
MICK DOMINIQUE
MALOT FRANCK
HENRIET DANIEL
LONCLE DANIEL

INFORMATION ET COMMUNICATION

FERNANDEZ RICHARD Vice-Président
LONGIS LAURENT
MICK DOMINIQUE
ROTHIER DIDIER
CHARPENTIER MONIQUE
ANDRE ANNE
HAUTEM DOMINIQUE
LONCLE DANIEL

LOTISSEMENT

DEVAVRY JEAN-CLAUDE Vice-Président
LONGIS LAURENT

SALLE POLYVLENTE

LONGIS LAURENT Vice-président
HAUTEM DOMINIQUE

ÉCOLE COMMUNALE

CHARPENTIER MONIQUE
DAYER GASTON

LISTES ÉLECTORALES

Délégué PREFET : LONGIS ANDRE
Délégué TRIBUNAL : ROTHIER DIDIER
Délégué CONSEIL : DEVAVRY JEAN-CLAUDE

DÉLÉGUÉ ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLERS MARMERY : BOQUET CLAUDE

DÉLÉGUÉS COLLÈGE DE VERZY : LONGIS LAURENT - DAYER GASTON

DÉLÉGUÉS SIVOM DE LA RÉGION DE VERZY (ORDURES MÉNAGÈRES)

BOUTILLETZ GASTON - HAUTEM DOMINIQUE

DÉLÉGUÉS PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS

FERNANDEZ RICHARD - BOUTILLETZ GASTON

AIDE FAMILIALE : CHARPENTIER MONIQUE

PRÉVENTION ROUTIÈRE : HAUTEM DOMINIQUE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DE LA MARNE - S.I.E.M.

TITULAIRE : HAUTEM DOMINIQUE - SUPPLÉANT : LONCLE DANIEL

COMMISSION LOCALE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISATION - C.L.A.U.

TITULAIRE : DAYER GASTON - SUPPLÉANT : DEVAVRY JEAN-CLAUDE

ACTIFRAR

TITULAIRE : DAYER GASTON - SUPPLÉANT : BOUTILLETZ GASTON

• COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION DES CHEMINS

La Commission des chemins remercie les personnes qui ont, cet hiver, respecté les barrières de dégel. En revanche, elle condamne le comportement de certaines personnes, qui, par intérêt personnel et par manque de civisme, ignorent ces barrières. Ces mêmes personnes ont ensuite l'arrogance de critiquer l'état lamentable des chemins...

En fonction du budget attribué par la commune, la commission décide de ne pas faire appel aux viticulteurs pour la réfection des chemins. Une niveleuse devrait intervenir vers le début du mois de juin. Une entreprise locale se chargera de transporter la craie dans les endroits nécessaires. La commission envisage également de décaisser certaines parties de chemins.

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

• QUALITÉ DE L'EAU

L'eau qui est distribuée dans les foyers fait l'objet d'une analyse que vous pouvez consulter sur le panneau d'affichage de la Mairie, place de la Mairie.

Nous vous communiquons ici le résultat de l'analyse du 3 avril dernier :

	Quantité trouvée	Unité	NIVEAUGUIDE	CMA (*)
BACTÉRIES AÉROBIES À 37° PAR INCLUSION	0	/ml	2	
BACTÉRIES AÉROBIES À 20° PAR INCLUSION	3	/ml	20	
COLIFORMES TOTAUX	0	/100 ml		
ESCHERICHIA COLI (THERMOTOLERANT)	0	/100 ml		0
STREPTOCOQUES FÉCAUX	0	/100 ml		0
BACTÉRIES ANAÉROBIES SULFITORÉDUCTRICES	0	/20 ml		1
CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE À 20°	622	µs/cm		
POTENTIEL HYDROGÈNE (pH)	7,46	pH		6,5 à 9
NITRATES (NO ₃ -)	49,9	mg/l		50
AMMONIUM (NH ₄ ⁺)	<0,05	mg/l		0,5
NITRITES (NO ₂ -)	0	mg/l		0,1
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	23,6	° Fr		>2,5
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE COMPLET (DURETÉ)	34,5	° Fr		>15
CHLORE RÉSIDUEL	<0,01	mg/l	0,1	
TURBIDITÉ	0,21	NTU		2

(*) : CMA : Concentration Maximale Admissible

CONCLUSION DU LABORATOIRE : L'EAU DE VILLERS MARMERY EST POTABLE

Quelques précisions :

Qu'est-ce que 'Escherichia coli' ?

Il s'agit d'une bactérie découverte en 1855 par Thomas Escherich.

E. coli est un germe habituel de la flore intestinale de tous les animaux, y compris les humains. Il représente 80 % de la flore intestinale aérobie. Le germe se retrouve dans les matières fécales. De là, il se répand dans la nature : sol et eaux. Sa présence dans le milieu environnant signe toujours une contamination fécale. Normalement, E. coli a une fonction de suppression de bactéries nuisibles et permet de synthétiser de nombreuses vitamines. Une minorité de souches de E.coli sont capables de causer des infections humaines (gastro-entérite, hémorragie intestinale,...). Ces microorganismes peuvent être présents dans certains aliments, comme le boeuf haché, et dans l'eau où ils trahissent une contamination fécale. Il peut, s'il arrive à franchir les muqueuses intestinales (lésions de la paroi intestinale), devenir pathogène et peut déterminer des infections urinaires, biliaires, génitales appelées colibacillose, et très exceptionnellement une septicémie.

À propos des nitrates : un article du Ministère de la Santé du Québec

Les nitrates se trouvent dans l'environnement de façon naturelle ou encore à la suite de certaines activités humaines. Ce sont des composés à base d'azote, solubles et très mobiles dans le sol et dans l'eau, qui sont essentiels à la croissance des végétaux. Les concentrations naturelles de nitrates dans les eaux souterraines sont généralement inférieures à 1 mg par litre d'eau (les concentrations de nitrates sont exprimées en N-NO₃).

Les nitrates sont entraînés vers les eaux de surface et vers les nappes d'eau souterraine par l'infiltration de la pluie ou par la fonte des neiges. Ainsi, les infiltrations sont plus importantes au printemps et à l'automne.

Généralement, l'alimentation représente la principale voie d'entrée des nitrates dans le corps humain. Cependant, une contamination de l'eau par les nitrates peut être responsable d'une augmentation importante des nitrates ingérés.

Quels sont les risques pour la santé des nourrissons ? En quantité excessive dans l'eau potable, les nitrates peuvent intoxiquer un bébé, principalement pendant les 6 premiers mois de sa vie. Après cet âge, son organisme est moins sensible à l'effet toxique de ces produits. Chez l'enfant de moins de 6 mois, les nitrates absorbés provoquent une diminution de la quantité d'oxygène transportée par le sang. Ainsi, le fait de boire de l'eau dont la concentration de nitrates est supérieure à 10 mg par li-

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite et fin)

tre risque d'entraîner chez le bébé une maladie appelée la méthémoglobinémie. Voilà pourquoi, lorsque l'eau potable contient plus de 10 mg de nitrates par litre d'eau, l'on ne doit pas l'utiliser pour la consommation et à plus forte raison pour la préparation des biberons. Comme les nitrates ne se concentrent pas dans le lait maternel, il n'y a donc pas de risque pour la santé des bébés allaités. Chez les femmes enceintes, on n'a pas démontré que la consommation d'eau contaminée avait un effet toxique sur le fœtus. Cependant, certaines incertitudes demeurent. Par mesure de prudence, les femmes enceintes devraient s'abstenir de consommer de l'eau qui contient plus de 10 mg de nitrates par litre. Qu'est-ce que la méthémoglobinémie ? La méthémoglobinémie est une affection qui se traduit par un trouble d'oxygénation des cellules de l'organisme. étant donné que le sang ne peut plus transporter aussi efficacement l'oxygène nécessaire à l'organisme, il s'ensuit des difficultés respiratoires chez le nourrisson. Sa peau, d'abord celle des mains, des pieds et ensuite du pourtour de la bouche, peut prendre une coloration bleu-tée. Il peut également souffrir de diarrhée et de vomissements. L'ingestion d'une quantité importante de nitrates peut causer le coma, voire la mort.

Cette maladie, bien qu'elle puisse avoir de graves conséquences, est assez rare. Elle a été détectée principalement chez des nourrissons pour lesquels on avait préparé le lait avec de l'eau renfermant plus de 50 mg de nitrates par litre. Aucun cas de méthémoglobinémie n'a été observé lorsque l'eau contenait moins de 10 mg de nitrates par litre.

Quels sont les effets des nitrates sur la santé des enfants et des adultes ? Les effets de la consommation d'eau contaminée par les nitrates sur la santé des enfants de plus de 6 mois et des adultes ne sont pas prouvés et font encore l'objet de recherches. Toutefois, il n'est pas recommandé de consommer quotidiennement et pendant de longues périodes une eau contenant plus de 10 mg de nitrates par litre...

• VILLAGE FLEURI

La commune de Villers-Marmery est inscrite au concours départemental des villages fleuris pour l'année 1998. Les particuliers qui désirent s'inscrire à titre individuel ou collectif (rue fleurie, quartier fleuri) sont invités à se rendre au secrétariat de mairie dès maintenant. Le concours au niveau communal est également reconduit.

• FÊTE PATRONALE

Elle aura lieu les 1er, 2 et 3 Août. Cette année, la commission des fêtes a décidé de faire venir un artiste pour animer l'après-midi du dimanche. Surprise...

• NUISANCES

M. le Maire rappelle aux villériots quelques règles qu'il convient de respecter :

- la divagation des chiens est interdite sur le territoire de la Commune ;
- l'utilisation des pétards est interdite sur le territoire de la Commune ;
- les trottoirs et caniveaux doivent être entretenus par les riverains.

Merci à tous de se conformer à ces règles élémentaires de savoir-vivre.

• CONFÉRENCE DU 17 AVRIL sur les rosiers et les plantes vivaces

Vendredi 17 avril à 20h30, la commune de Villers Marmery a eu le plaisir de recevoir M. Brochet (pépiniériste au hameau de la Presle, à Pourcy) à la salle polyvalente. Le public, venu essentiellement des villages voisins, a écouté l'exposé d'un professionnel sur l'Art des Jardins. Au détour d'une phrase, ou dans le détail d'une photo, on pouvait repérer des plantes vivaces et apprendre leurs noms et leurs caractéristiques. Malheureusement, le discours fut trop bref, et les rosiers à peine évoqués. Sujet épineux, peut-être !

Ce que l'on a pu retenir de cette intervention, c'est d'abord le plaisir universel du jardinage : du petit balcon au parc de 30 hectares, les mêmes règles de composition s'appliquent, le mélange des couleurs obéit aux mêmes lois, et l'impatience de voir le résultat se lit sur tous les visages.

C'est, ensuite, les nouvelles tendances : les rosiers ne sont plus isolés, on habille leur pied avec des vivaces et des annuelles. Regardez les bouquets composés par les fleuristes pour vous faire une idée de ces mariages réussis...

À noter dans la revue 'Détente jardin', n° 11 (vient de paraître), un article sur le mariage "rosiers - vivaces".

Pour l'agrément de tous, les fleurs marquent les entrées ou les passages, accueillent les visiteurs et améliorent le quotidien. Alors, tous à vos plantoirs, et... bonne pousse !

Pour ce numéro 11 de VILLERS *infos*, Anne s'est penchée sur l'évolution de la population de 1806 à nos jours, à Villers Marmery et dans les villages voisins...

COMBIEN ÉTAIENT-ILS ?

Nous sommes leurs héritiers ! "s'appuyer sur le passé pour préparer l'avenir" nous conseille le vieil adage. Si on vous demande combien d'habitants résidaient à Villers en 1806, pouvez-vous répondre ? Et depuis, que s'est-il passé ?

Voyons d'un peu plus près.

Afin de relativiser et pour replacer Villers dans son contexte, il semble intéressant de comparer les chiffres recensés dans les villages voisins : Trépail, village viticole ; Verzy, chef-lieu de canton. Pour des raisons matérielles évidentes, les chiffres fiables ne datent que depuis 1806.

Le commentaire se lit tout en gardant un œil sur le graphique.

Globalement, depuis 1806, on remarque une évolution similaire pour les trois villages. Si l'on fait une analyse plus fine, on peut observer une évolution en cinq phases :

- 1 - Une relative stabilisation du nombre d'habitants jusqu'au milieu du siècle dernier, malgré quelques crises ponctuelles.
- 2 - Des années 1855-60 jusqu'aux années 1870, une baisse générale, bien que relative pour Trépail.
- 3 - Une croissance relativement importante depuis 1870, avec un optimum à la fin du siècle dernier. En même temps, Villers stagne puis connaît une croissance plus brutale et plus tardive. Entre 1870 et 1896, les courbes de Trépail et Villers enregistrent une tendance à la hausse, alors que dans le même temps, Verzy voit sa population multipliée par 1,3. Ce n'est pas un hasard : à la fin du XIX^{ème}, les vignobles français connaissent une réelle prospérité. Négoce et exportation entraînent l'essor commercial et industriel.
- 4 - Le début du XX^{ème} siècle, jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, marque l'amorce du déclin, assez net pour Verzy et relatif pour les deux autres villages. Plusieurs explications:
 - la Première Guerre Mondiale provoque une véritable hémorragie de vies humaines.
 - la crise phylloxérique des vignobles crée la misère dans les campagnes et favorise l'exode rural des petits vignerons vers les industries d'Épernay ou de Reims.
 - la "Révolte des Vignerons Champenois" éclate en 1911. C'est une profonde agitation qui secoue toutes les classes sociales modestes.
- 5 - Après la Seconde Guerre Mondiale, Trépail, Villers et Verzy bénéficient d'un relatif maintien de leur population avec un maximum en 1968. A partir de cette date, on observe une forte baisse pour Verzy, une tendance à la baisse pour Trépail, et un maintien de la population à Villers.

Que s'est-il passé depuis ?

La tendance négative s'inverse depuis 1982, pour Verzy et Villers. L'effet "construction-lotissement" se ressent. Les chiffres du dernier recensement commencent à traduire la venue d'une nouvelle population. Encore que, pour Trépail, la baisse continue. Malheureusement, Trépail est trop serré entre ses vignes et l'escarpement, toute nouvelle urbanisation est difficile : après les anciens vergers, et quelques zones récemment libérées, il ne reste quasi que la réhabilitation du patrimoine ancien, pour espérer accroître la population. Aux antipodes de ces préoccupations foncières, Les Petites Loges étend sa zone urbanisée et accroît sa population au point de rattraper celle de Villers (voir prochain recensement)

Au fait, quelle est cette population ? Une bonne dose de vignerons salariés ou non, une pincée de professions diverses, le tout accommodé d'un bon rasade d'employés et ouvriers. Ainsi concocté, ce plat peut mijoter longtemps. Seuls les ingrédients supplémentaires peuvent modifier et faire évoluer la recette. En effet, les agriculteurs sont, par définition, sédentaires, et les autres professions réputées mobiles. Ce sont donc ces "mobiles" qui font la différence.

Comment retenir les sédentaires, et accueillir les mobiles, faute de terrains à bâtir ou de logements à louer ? Aujourd'hui, les villages sont enserrés dans un étau de vignes et ne peuvent plus étendre la zone urbanisée. Ils arrivent à saturation. Le problème peut, d'ailleurs, être généralisé à l'ensemble des bourgs viticoles français situés dans les zones d'appellation contrôlée.

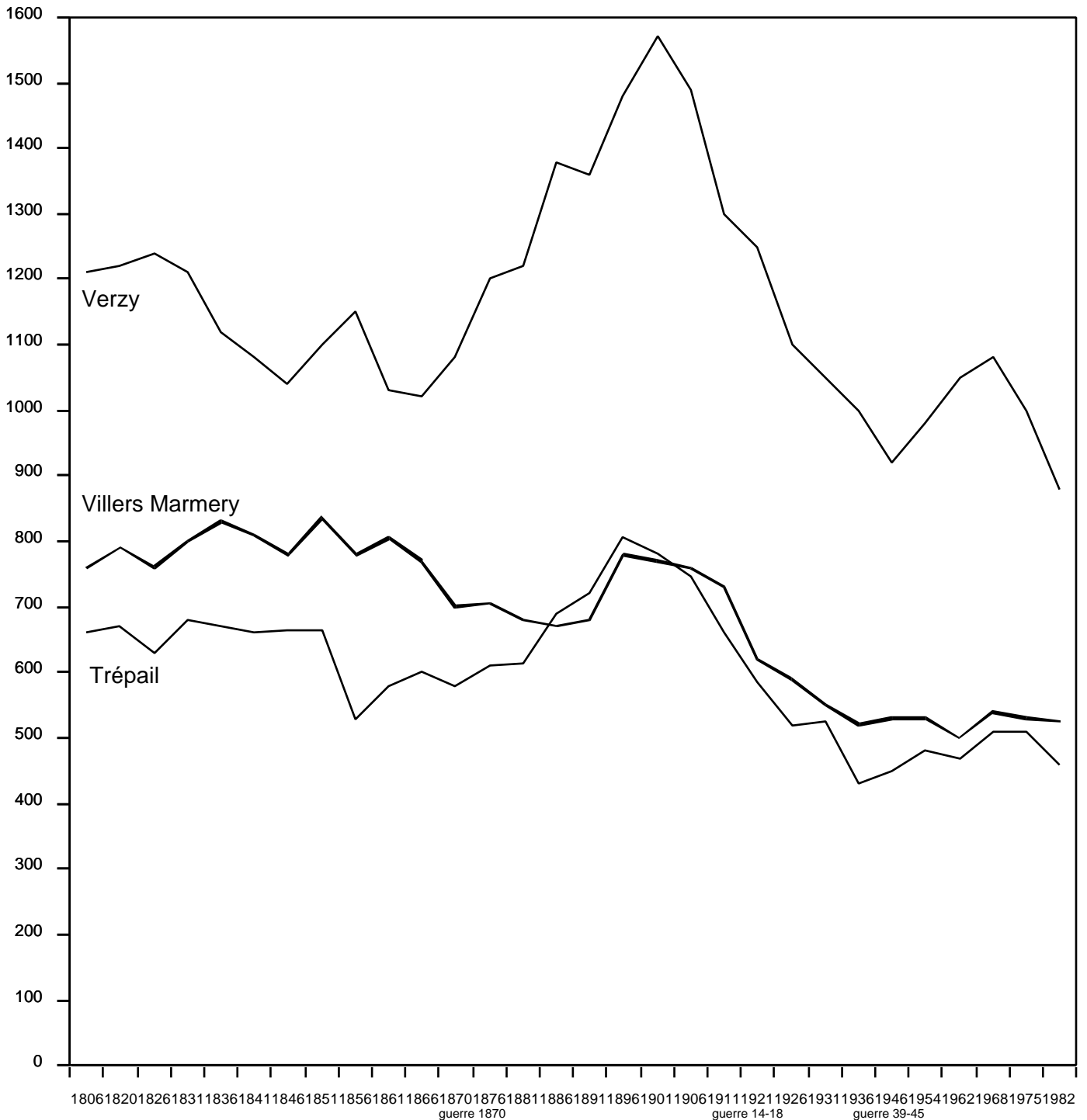
Face à la "dépopulation" des dernières décennies, les Municipalités ont tenté de réagir : ensembles collectifs locatifs, réhabi-

litations de logements anciens, créations de lotissements, OPAH pour encourager les particuliers à réhabiliter les logements vacants (en cours dans certains villages).

Pour préparer l'avenir... quelques questions... sur le passé :

Que cherchaient les citadins en construisant dans les lotissements à la campagne, depuis 1982 ? Ont-ils tous trouvé ce qu'ils espéraient ? Certains "nouveaux habitants" repartent en ville : pourquoi ? D'autres arrivent, et préfèrent s'installer dans des maisons anciennes plutôt qu'en lotissement quand ils ont le choix : pourquoi ?

Alphonse Allais disait dans une boutade : «L'idéal serait que les villes soient bâties à la campagne». L'évolution du monde rural ne s'interprète que dans la continuité : son apparente inertie cache en réalité des transformations continues faites de compromis. Rendez-vous au prochain recensement ! Au fait combien sommes-nous aujourd'hui à Villers-Marmery ? Plus de 600...



LE COIN DES ASSOCIATIONS

• LES SAPEURS POMPIERS

Pour mettre en pratique la page technique des extincteurs parue dans "VILLERS infos", nous vous donnons l'occasion de manipuler vous-mêmes en toute sécurité les divers extincteurs sur feux réels avec la participation de la société HAAS.

Lors de cette manœuvre de prévention, vous pourrez vous exercer sur différents types de feux :

- Feu de bois, papiers, ... ;
- Feu d'hydrocarbures, de gaz ;
- Feu domestique (four, friteuse, gazinière, ...) ;
- Et, vers 11h : feu de voiture.

De plus, une vidéo sur la pratique des extincteurs pourra être visionnée.

Cette manifestation aura lieu

le DIMANCHE 5 JUILLET de 9h30 à 11h30

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

VENEZ NOMBREUX



• LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs aura lieu du 6 au 24 juillet 98.

Cette année encore, un record : 34 enfants inscrits !

- Au programme :**
- un mini camp à Dienville ;
 - une sortie à Nigloland ;
 - un pique-nique au Parc Nature, à Sept Saulx



Nous souhaitons un bon centre à tous les enfants.

À bientôt.

• L'A.S.V.M.

Les beaux jours reviennent, voilà l'occasion de sortir les raquettes et d'aller s'oxygéner sur le court...

Pour vous inscrire, contactez le trésorier : Jean-Claude Hautem, Rue des Grandes Vignes.

Les tarifs ? En cette année 98, ils ont été fixés à :

TENNIS EXTÉRIEUR et INTÉRIEUR	+18 ans	400 F
TENNIS EXTÉRIEUR et INTÉRIEUR	-18 ans	240 F
TENNIS EXTÉRIEUR	+18 ans	210 F
TENNIS EXTÉRIEUR	-18 ans	150 F
TENNIS INTÉRIEUR	invité	30 F
TENNIS EXTÉRIEUR	invité	20 F

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)

• L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE

Où en est l'A.S.A.?

Suite à la réunion du 4 février 1997, avec Monsieur VILLMIN et Monsieur VERKARRE (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) et à celle du 5 mai 1997, avec Monsieur MATIS (Chambre d'Agriculture de la Marne), un groupe de travail s'est formé.

Nous nous sommes retrouvés dans un premier temps pour répertorier les parcelles de tous les propriétaires de la commune de Villers-Marmery, et pour une petite partie, sur la commune de Verzy.

Nous avons défini le périmètre de l'A.S.A. (ensemble des parcelles concernées par l'aménagement des coteaux viticoles). La surface totale A.O.C. est de 279 hectares dont 256 hectares 82 plantés. Il y a 534 propriétaires, 389 copropriétaires pour 3005 parcelles.

Dans un second temps nous nous sommes rendus sur le terrain par petits groupes afin de définir un projet global d'aménagement des coteaux viticoles.

Monsieur VERKAERRE nous a présenté un **avant projet global** dont voici quelques données :

4 bassins d'une surface totale de 5 hectares devraient être créés, 8 320 mètres de canalisation béton seraient construits, 8425 mètres de chaussées béton d'une largeur de 4 mètres, profil en V et quelques 34 ouvrages de captage des eaux avec leurs 194 grilles.

Une enquête d'utilité publique concernant ce projet sera lancée dans les mois prochains. Nous invitons tous les propriétaires et les exploitants de Villers-Marmery et de Verzy (pour une partie) à venir s'informer auprès du commissaire enquêteur nommé par le sous-préfet.

À l'issue de cette enquête, le sous-préfet fixera la date de l'Assemblée Générale constitutive. Chaque propriétaire sera convoqué personnellement à cette assemblée et devra, par un vote, décider de l'avenir de l'A.S.A. et surtout de l'aménagement des coteaux viticoles de la commune pour assurer la sécurité des utilisateurs et contrôler le déversement (souvent anarchique) des eaux du vignoble, ceci dans le but de protéger notre environnement et celui de nos enfants !



Vigne nouvelle

*Une vigne nouvelle est à naître
Dans ton jardin au coin du mur
Il donnera du fruit demain
Et du vin pour la fête
La vigne du Seigneur c'est toi
c'est toi son peuple, son peuple aimé
Qui doit dire l'amour, l'ivresse de son maître
Et toi, quand donneras-tu du fruit ?
Quand donneras-tu du vin ?
Autour de toi, les vendangeurs attendent
Ils ont faim de fruits nouveaux
Ils ont soif de vin nouveau.
Oui, tu es la vigne du Seigneur
Celle qu'il aime par dessus tout.
Il t'appartient désormais de Vivre,
D'offrir, de partager
Un amour qui se passe de mots
mais qui se vit dans les actes,
Ceux du quotidien de tous les jours
Allons, dépêche toi, on a faim,
on a soif, on t'attend !*

Robert RIBIER

LA BOÎTE À IDÉES

Cette fois, le message adressé à la commission chargée de l'information et de la communication nous vient de l'extérieur.

En effet, le courrier n'est pas arrivé au secrétariat de Mairie (nous vous rappelons que la Boite-aux-lettres municipale n'existe plus) mais par voie électronique sur Internet. Nous vous livrons le texte, dans lequel nous avons volontairement remplacé le nom et le prénom de la personne évoquée dans le message par ses initiales, afin de préserver son anonymat...

Bonjour,

Je suis très heureux de découvrir un site sur l'endroit où je viens faire les vendanges depuis quelques années !!

Je suis en train de réaliser une page sur VILLERS et la Champagne, je vous mets le lien ci-dessous(). Je vais bien sûr mettre sur mon site un lien vers votre page.*

Si vous avez l'occasion de croiser L.H., dites-lui bonjour de la part de Thierry Fromi. N'hésitez pas à me contacter pour me signaler les mises à jour de votre site. J'en ferai autant.

Thierry Fromi

(*) : <http://perso.club-internet.fr/villers.html>

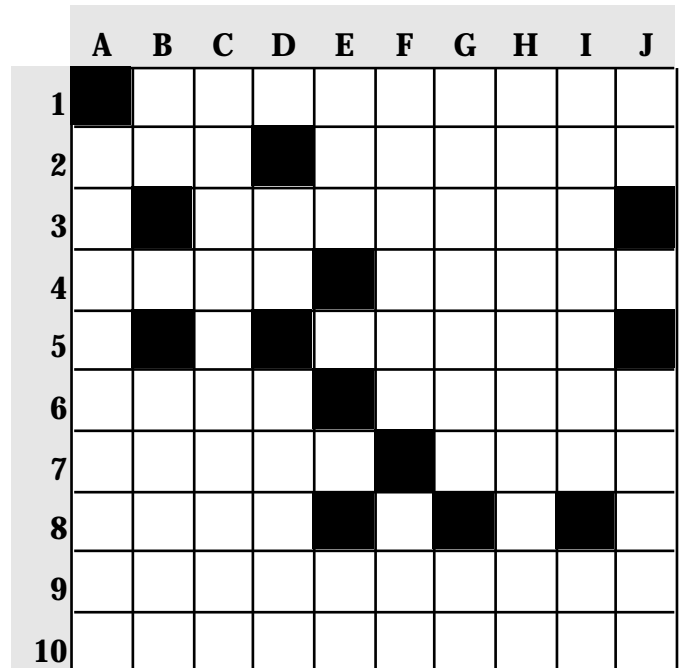
MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Fournissent un excellent vin doux.
2. Sentit. Fit les semailles et les moissons.
3. Regrets.
4. Diffuse. Épuisée.
5. Gloire.
6. Anciennement C.S.C.E.. Île des Philippines.
7. Silencieux. Fleuve de Sibérie.
8. Para.
9. Notifierai.
10. Primordiaux.

Verticalement

- A. De synthèse, elle perturbe le mâle.
- B. Phonétiquement : "j'ai possédé". Exostose.
- C. En voie de disparition.
- D. Conjonction. Soutient.
- E. Groupe sujet à controverse. Parti ne prenant pas parti pour le précédent.
- F. Parfums. Praça.
- G. Concerne la couronne solaire. Partie d'un canard.
- H. Non, l'Abbé Paramelle ne s'en servit pas.



- I. Père de Kodak. Symbole chimique.
- J. Sur le calendrier. Mieux vaut en avoir plein les poches.

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

LE CHERCHEUR D'EAU ABBÉ PARAMELLE (1790-1875) - SORCIER ou SAINT ?

par Ulrich ADAMS et Gert MICHEL (*suite*)

...Six chapitres traitent des "eaux souterraines". Ils portent des titres aussi instructifs que "Qu'entend-t-on par sources", "Opinions erronées sur l'origine des sources", "Réfutation des idées erronées sur l'origine des sources", "La vraie origine des sources", "Formation des sources" et "Lignes que les sources suivent sous la terre". Il s'agit là non seulement des sources dans le sens habituel du mot, mais surtout de "l'eau de fond", ce concept de "Grundwasser" (en français : eaux souterraines, ou bien eau phréatique), Paramelle ne l'emploie pourtant nulle part. À notre connaissance il sera employé pour la première fois en 1912 par l'autrichien Hans Höfer Von Heimhalt et l'allemand Konrad Keilhack.

Il commence par décrire sa méthode pour trouver l'eau souterraine et les sources. Elle est le résultat de 9 années d'études théoriques, et sera testée et affinée par quelque 25 années de pratique. Paramelle avait assimilé par lui-même l'état des connaissances géologiques de l'époque. Il lisait beaucoup et ses connaissances régionales étaient si grandes qu'elles s'étendaient de Scylla, en Calabre, à Malström, en Norvège dans les Lofoten, qu'Edgar Allen Poe (1809-1849) rend si vivante dans une de ses nouvelles. Il connaissait aussi les geysers d'Islande (Paramelle 1856 : 225). Il n'avait pourtant jamais eu la possibilité de sortir des frontières de France. Comme critère pour savoir si un "terrain" "est favorable à la découverte de sources" (Paramelle 1856 : 160), il utilise les conditions lithologiques et hydrauliques, la stratification tectonique, la position par rapport à la voie d'écoulement et les caractéristiques des précipitations de la zone d'origine concernée. C'est de tous ces examens qu'il tirait profit, au cours de ses importantes activités de conseil, pour trouver l'eau. En fin de compte il avait supputé l'espérance d'eau souterraine dans le sens le plus vaste. Un autre chapitre est consacré à la qualité de l'eau et aux eaux minérales et thermales. "Elles doivent leurs propriétés particulières aux différents corps étrangers qui sont dissous en elles et modifient sa pesanteur, sa saveur, sa couleur et son odeur" (Paramelle 1856 : 210). Il cite ici Pline l'Ancien (23-7 après JC) : "Tales sunt aquæ qua lis per quam fluunt." Il n'ignorait pas non plus les étages géothermiques. "Tous les physiciens et géologues actuels sont d'accord pour admettre que la Terre a une chaleur propre qui augmente dans un rapport d'environ 1 degré par 10 pieds de profondeur" (Paramelle 1856 : 216).

Il n'oublie pas non plus les constructions de fontaines et de canalisations, ainsi que les aménagements pour l'approvisionnement en eau, les citernes par exemple. À cet effet il donne même des conseils pratiques. Par exemple, les portes des bâtiments de fontaine ne doivent pas être orientées au midi, "parce que tous les jours chauds elles sont exposées aux ardeurs du soleil", et la chaleur rend "l'eau tiède et dégoutante" (Paramelle 1856 : 241). "Il faut construire les puits de forme ronde comme étant la plus solide, et d'un mètre de diamètre ou plus à l'intérieur ; on taille les pierres en forme de voussoirs et les bâtit en pierres sèches", afin que l'eau souterraine puisse ainsi affluer à la fontaine (Paramelle 1856 : 246). Comme matériaux pour les canalisations, il mentionne

plomb, fonte céramique et bois. Les tuyaux de plomb sont les plus coûteux mais tiennent environ 300 ans. Il ne semble pas connaître la toxicité du plomb. Par contre il met en garde contre le relativement bon marché des tuyaux de bois qui se fendent et "se pourrissent en peu d'années, si on les laisse quelque temps sans eau, et ce sont eux qui altèrent le plus les bonnes eaux". On pense au risque bactériologique de l'eau, ignoré à cette époque.

Viennent ensuite des chapitres sur "L'origine et les progrès de cette théorie" et sur les "Sources trouvées d'après cette théorie". En terminant, il rend hommage à ses antiques devanciers, à savoir l'architecte et ingénieur militaire Vitruve (1er siècle avant J.C) et au naturaliste Pline l'Ancien. En outre il cite l'article "Abreuver" de la célèbre "Encyclopédie" française de D. Diderot et J. d'Alembert (35 volumes, 1751-80), qui résume les méthodes préconisées par ces auteurs romains.

3 : Ses idées sur l'eau souterraine

Le premier champ d'action de l'Abbé Paramelle en qualité de chercheur d'eau fut le département du Lot, dans le Sud de la France. La partie orientale de ce département se rattache aux terrains cristallins du Massif Central, par contre sa partie occidentale fait partie du plateau calcaire jurassique du Quercy. La frontière géologique et morphologique entre ces zones hydrogéologiques complètement différentes est bien marquée, et passe par le petit village dans lequel l'Abbé exerçait son ministère. Les grands contrastes entre la partie orientale, riche de petites sources et de ruisseaux, et la partie occidentale, d'une extrême sécheresse, avaient très vite frappé Paramelle. Sa première question concerna le séjour de l'eau de pluie sur le domaine de la roche calcaire desséchée. Il étendit ses investigations encore plus à l'ouest et ne trouva que dans les vallées des trois rivières principales, Dordogne, Lot et Célé, des sources très peu nombreuses, mais très abondantes. On peut citer notamment les émergences karstiques du Gourg, près de Souillac, et de Touzac, près de Puy-l'Evêque, qui jaillissent à la limite ouest de l'élargissement des calcaires du Malm, karstifiés de manière particulièrement impressionnante. De cela l'Abbé déduisit que la zone de formation de ces sources abondantes ne pouvait être que le plateau aride traversé, avec ses vallées d'effondrement et ses affaissements innombrables (gouffres, bétoires), par exemple le célèbre gouffre de Padirac.



Il faut connaître l'historique bien particulier de l'hydrologie karstique jusqu'alors, pour comprendre cette définition de l'eau souterraine donnée par Paramelle : "Par le mot source j'entends un cours d'eau souterrain... L'eau doit être réunie en un courant assez gros,... elle doit être en mouvement.., et pendant une certaine durée" (Paramelle 1856 : 51).

à suivre...



Si vous reconnaissez l'une des personnes photographiées ici, contactez-nous...

LE CALENDRIER

Samdi 20 juin à 20h30, église de Villers Marmery

Concert avec l'ensemble de trombones et tubas du Conservatoire National de Région de Reims.

Jusqu'au 1^{er} novembre 1998, à la Maison du Parc, à Pourcy

Exposition "Juillet 1918 : Pourcy, un tournant de l'histoire"
Ouvert au public de 14h30 à 18h30 tous les jours - entrée libre.

Maison du Bûcheron, à Germaine

Exposition "Souris des bois, souris des champs".
Ouvert au public de 14h30 à 18h30 tous les jours.

Samedi 1^{er}, dimanche 2 et lundi 3 août

Fête patronale avec spectacle le dimanche vers 16h30, sur la place de la Mairie.

EN BREF...

LES MONSTRES

Calendrier 1998

- le 19 juin
- le 7 août
- le 18 septembre
- le 30 octobre
- le 11 décembre

Les jeunes pompiers travaillent actuellement sur la réalisation de pages qui viendront compléter le site existant.

Vos idées seront les bienvenues...

R. Fernandez

SOLUTION DES MOTS-CROISÉS

!	I	E	I	L	N	E	!	!	E	01
I	V	T	E	I	I	I	L	O	N	6
O	!	L	!	N	!	V	N	T	O	8
V	N	E	T	!	!	L	E	U	N	7
T	V	N	V	!	!	E	O	!	O	9
!	N	O	N	E	T	!	!	!	T	5
E	L	T	O	N	!	L	E	N	E	4
!	!	O	T	O	N	E	T	!	E	3
L	V	A	O	E	L	!	V	U	E	2
!	E	E	O	V	N	E	T	O	!	1
I	I	E	O	I	E	O	I	V		

DU NOUVEAU SUR LE WEB...

Le site Internet consacré à Villers-Marmery s'est étoffé depuis la première réunion d'information. Vous trouverez maintenant une page consacrée à l'église du village... Un panoramique à 360° permet aux "surfeurs" de voir l'édifice comme s'ils étaient placés au centre. Pour les curieux : voici l'URL (adresse) :

<http://www.chez.com/rfernand/eglise.htm>